

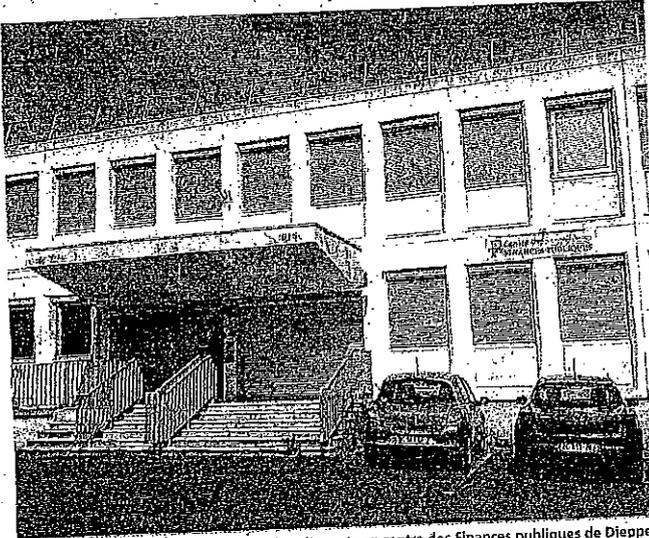
SERVICES PUBLICS. Le centre des Finances publiques est-il menacé ?

La numérisation, la diminution régulière des effectifs au sein du centre des Finances publiques de Dieppe et le transfert de deux services en 2017 à Rouen, laissent craindre aux élus dieppois des menaces sur la pérennité de ce service public de proximité.

C'est à l'unanimité que le conseil municipal de Dieppe, jeudi 5 juillet, a approuvé « une motion pour le maintien d'un service des Finances publiques de proximité » qui a été présenté par la majorité municipale. Le texte a été lu par Luc Desmarest, le président du groupe des élus citoyens, communistes et républicains. Il accuse le gouvernement – ainsi que les précédents – de porter de mauvais coups sur cette administration qui a supprimé des postes et fermé des perceptions comme celles d'Offranville, de Clères ou du Tréport.

Moitié moins d'agents

Rien ne permet d'affirmer formellement ce jour que le centre des Finances publiques de Dieppe est menacé. Néanmoins Luc Desmarest prévient : « Le centre des Finances publiques est passé de plus de 100 agents il y a quelques années, à 55 aujourd'hui ». Et il poursuit la lecture de la motion : « Sous couvert d'efficacité, les services sont restructurés, les agents rattachés à leur direction départementale et donc facilement déplaçables d'un centre à un autre ».



D'après la majorité municipale, le nombre d'agents au centre des Finances publiques de Dieppe est passé de 100 il y a quelques années à 55 actuellement.

La démographie en cause ?

Il a été rappelé qu'en 2017, le centre des Finances publiques de Dieppe a déjà vu le transfert de son service du cadastre et la cellule d'enregistrement du service

des impôts des entreprises vers Rouen. « Le service de publicité foncière est actuellement menacé, avance Luc Desmarest, comme celui d'Yvetot et de Neufchâtel ».

Les élus estiment que la

nécessité pour les Dieppois et les entreprises du secteur à se rendre à Rouen peut être un frein pour obtenir une réponse personnalisée. De même qu'ils estiment que la numérisation des démarches ne peut être

un substitut aux fermetures et dégraissages des services.

André Gautier (LR), le président du groupe d'opposition Dieppe au cœur, déclare avoir rencontré le directeur départemental des Finances publiques récemment. Ce dernier ne lui a pas indiqué une quelconque menace sur le centre dieppois : « Nous voterons favorablement ce texte pour le maintien de nos services de proximité, tout en considérant qu'il s'agit de la conséquence d'une population en baisse qui pénalise notre territoire ».

« Une perte d'influence »

Du côté du groupe Unis pour Dieppe, Bernard Brébion (Divers gauche), dit ne pas avoir eu vent d'une éventuelle menace sur le centre des Finances publiques de Dieppe, « et si elle existe, elle vient s'ajouter à la trop longue litanie des services publics de Dieppe qui sont transférés vers la métropole, regrette-t-il. Cela montre aussi une perte d'influence de notre territoire, de notre Ville ».

Nicolas Langlois (PCF), le maire, et Sébastien Jumel (PCF), conseiller municipal et député,

indiquent tenir leurs informations « des acteurs de terrains ; nous sommes en contact quotidien avec les agents ». Le député insiste sur l'utilité de ce service public de proximité : « Il n'est pas acceptable que des Dieppois soient exclus de ce service de proximité en raison de leur âge ou de leur condition sociale, dit-il. Ils seront pénalisés par ce service public déshumanisé ».

Le centre des finances publiques de Dieppe est-il réellement menacé de s'appauvrir ou de disparaître ? Aucune information officielle n'a été faite à ce propos. Mercredi 11 juillet, Gérard Darmanin, le ministre de l'Action et des Comptes publics, a réuni les principaux directeurs de son administration pour leur annoncer une restructuration d'une ampleur inédite.

Jusqu'à 20 000 postes pourraient être supprimés sur le quinquennat, craignent les syndicats. Bercy a démenti immédiatement l'ampleur des coupes.

Aurélien Bénard
@a_benard